



Implanter un couvert végétal compétitif

Direction de santé publique de la Montérégie

Protocole d'intervention

Janvier 2024

A - Préparation

1. Cibler les zones les plus infestées d'herbe à poux, prioritairement dans les secteurs habités

- L'évaluation du degré d'infestation des zones est faite en calculant le nombre de plants par mètre carré.
- Les endroits les plus susceptibles de favoriser le développement des populations d'herbe à poux sont les terre-pleins, abords routiers, parcs, terrain de jeux, stationnements, lieux d'éliminations de la neige, terrains vagues et occasionnellement, les terrains résidentiels.

2. Établir la cause de la perturbation qui favorise le développement de la population d'herbe à poux

- Activité du site : lieux d'élimination de neige; arrachage de la végétation en bordure des routes au moment du déneigement; usage intensif, compaction ou mise à nu du sol dans les parcs, terrains vides de culture et de construction, etc.
- Topographie du sol : légère dépression qui retient l'eau
- Activités occasionnelles : orniérage, perturbations chimiques, etc.

3. Caractériser le sol en fonction des usages

Afin d'assurer l'implantation du couvert végétatif compétitif, il est recommandé d'effectuer des analyses de sol par un laboratoire, pour les descripteurs suivants : pH, azote (N), phosphore (P), potassium (K), pourcentage de matière organique, granulométrie et conductivité.

- Les sols situés en bordure des trottoirs ou des routes existantes et les lieux d'élimination de la neige sont caractérisés par leur pauvreté en éléments nutritifs, un pH élevé et une concentration de sel généralement importante. Le gradient de concentration de sel diminue rapidement plus on s'éloigne abords routiers.
- Les caractéristiques des abords de nouvelles routes dépendent du type de sol utilisé pour la finition.
- Dans les parcs municipaux, les caractéristiques du sol dépendent de l'entretien effectué par la municipalité (ex. : utilisation d'amendements).
- Dans les terrains vagues, la qualité des sols reflète les usages passés ou présents (ex. : ancien lieu d'élimination de neige).

B - Réalisation

4. Choisir les mélanges de semences en fonction du milieu ciblé

- On ne peut semer n'importe quoi, n'importe où ! Les plantes sélectionnées pour les mélanges doivent répondre à des critères précis :
 - Utiliser des semences de qualité provenant de fournisseurs reconnus.
 - Hauteur du couvert végétal inférieur à 30 cm
- Vitesse de croissance rapide
 - Utilisation d'espèces non préjudiciables à l'agriculture
 - Faible potentiel allergène
- Dans une optique de développement durable, il est recommandé de privilégier des espèces plus résistante à la sécheresse. Des suggestions de mélanges par type de terrain (et ses caractéristiques) sont présentées dans le tableau 1.

5. Préparer le terrain

Étape essentielle qui permet de ralentir la croissance des plants d'herbe à poux et de favoriser la pérennité du couvert végétal.

- Apporter des correctifs à la perturbation existante
 - Éliminer les perturbations physiques telles que les ornières aux abords des routes.
 - Éliminer ou réduire les perturbations chimiques (exemple : limiter l'utilisation de fondants et d'abrasifs lorsque possible)
 - Amender le sol avec du compost afin de pallier les carences du sol. Utiliser du compost issu de la gestion des matières résiduelles vertes ou s'en procurer chez un producteur de compost.
- Travailler mécaniquement le sol en labourant tôt au printemps jusqu'à une profondeur maximale de 6 cm. L'aération du sol n'est pas suffisante.

6. Effectuer les semis

Utiliser un semoir calibré en fonction d'un taux de semis d'environ 25 graines par mètre cube (g/m^3); il est ensuite possible de recouvrir légèrement les semences avec de la terre ou de compost.

C - Suivi

7. Tondre (si nécessaire)

La première année, une tonte peut être effectuée au mois d'octobre. Cette coupe tardive favorise la création d'une banque de graines dans le sol afin d'assurer la pérennité du mélange et son efficacité. Les années subséquentes, la tonte annuelle est recommandée à la fin de septembre.

8. Réaliser un suivi

Étape facultative, mais fortement recommandée permettant d'évaluer le pourcentage de réduction de la population d'herbe à poux afin de connaître l'efficacité des mesures appliquées.

Tableau 1 : Suggestions de mélanges de semences selon le milieu

	Pourcentage du nombre total de semences						
	Milieu A		Milieu B	Milieu C			
GRAMINÉES	Mélange 1	Mélange 2	Mélange 3	Mélange 4	Mélange 5	Mélange 6	Mélange 7
<i>Puccinella distans</i> « Salty »	25	15	25	-	-	-	-
<i>Poa pratensis</i> ou <i>Poa compressa</i> *	-	-	-	20	10	20	15
<i>Festuca rubra</i> « Boreal »	15	10	20	15	20	10	20
<i>Festuca rubra</i> « Commutata »	15	25	25	20	20	20	15
<i>Lolium perenne</i> « Commune »	20	15	25	20	15	20	15
LÉGUMINEUSES							
<i>Trifolium hybridum</i>	5	5	-	0	5	-	-
<i>Trifolium repens</i> « Huia »	15	25	5	-	-	-	-
<i>Trifolium repens</i> « Ladino »	-	-	-	5	15	10	15
<i>Trifolium pratense</i>	-	-	-	15	5	10	10
<i>Medicago lupulina</i>	5	5	-	-	-	-	-
<i>Lotus comiculatus</i>	-	-	-	-	10	5	5
COMPOSÉES							
<i>Rudbeckia hirta</i>	-	-	-	-	-	4	1
<i>Centaurea cyanus</i>	-	-	-	-	-	1	4
Ratio :							
Graminées	75	65	95	75	65	70	65
Légumineuses	25	35	5	25	35	25	30
Composés						5	5

* *Poa compressa* a des besoins moindres en fertilisation que *Poa pratensis* et est mieux adapté aux terrains secs.

Ces mélanges ne sont pas commercialisés, ils doivent être commandés chez des grainetiers reconnus qui sauront comment les préparer en fonction du nombre de semences et non en fonction du poids. Leurs couts dépendent de la surface à traiter.

Milieu A : abords routiers, terre-pleins, lieux d'élimination de neige et endroits susceptibles d'avoir une importante concentration de sel. Le choix entre le mélange 1 ou 2 doit se faire en fonction de la salinité du sol (mélange 1 pour sol plus salin).

Milieu B : terrains de jeux et parcs.

S'il y a perturbation d'un milieu qui était préalablement gazonné, on peut apporter la correction avec le mélange déjà utilisé à cet endroit ou avec un mélange similaire. Cela s'applique également aux terrains résidentiels.

Milieu C : terrains vagues.

Le mélange 4 permet un établissement plus rapide de la végétation et donne une coloration plus rouge en raison de sa plus forte proportion en trèfle rouge (*Trifolium pratense*) comparativement au mélange 5. Le trèfle rouge peut être tout aussi efficace que le trèfle blanc pour faire compétition à l'herbe à poux. Le trèfle blanc « Ladino » croît plus en hauteur et est plus feuillu que le trèfle blanc « Huia ».

Des semences de plantes à fleurs (composés) sont ajoutées aux mélanges 6 et 7 afin d'ajouter une touche esthétique. Certains grainetiers suggèrent d'ailleurs d'ajouter un mélange de semences de fleurs sauvages aux mélanges de semences à un taux de semis de 0,02 à 0,05 kg/100 m². Le mélange 6 a tendance à s'établir plus rapidement que le mélange 7. La véritable différence se situe sur le plan des coloris des plantes accompagnatrices : *Rudbeckia hirts* (fleur jaune) et *Centaurea cyanus* (fleur bleue) Les mélanges pour les terrains vagues peuvent être modifiés selon les exigences des autorités en place. Ces modifications doivent tenir compte des objectifs poursuivis ainsi que des caractéristiques du milieu.

Source : Ce document a été adapté de la fiche « Implanter un couvert végétal compétitif » de la Table Québécoise sur l'herbe à poux, Juin 2005

Pour en savoir plus vous pouvez consulter :

« [Implanter un couvert végétal, Document d'information sur la technique d'implantation d'un couvert végétal compétitif afin de lutter contre l'herbe à poux](#) » par le Groupe de travail sur le couvert végétal compétitif de la Table Québécoise sur l'herbe à poux, Septembre 2006